

Conditions Générales d'Utilisation des Services Infonuagiques (« services cloud ») ECOSTRUXURE IT

Mai 2019

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION Y COMPRIS LES AUTRES DOCUMENTS JURIDIQUES QUI Y SONT INTÉGRÉS PAR VOIE DE RÉFÉRENCE (LES « PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ») AVANT TOUTE UTILISATION DE ECOSTRUXURE. IL S'AGIT EN EFFET DES TERMES D'UN CONTRAT CONCLU ENTRE VOUS ET SCHNEIDER ELECTRIC, QUI DÉFINIT ET RÉGIT LES CONDITIONS AINSI QUE LES DROITS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DESDITS SERVICES INFONUAGIQUES ET DES DONNÉES COLLECTÉES ET TRAITÉES À L'OCCASION DE L'UTILISATION DE CES DERNIERS (LES « SERVICES »).

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES NE S'APPLIQUERONT QUE SI LES SERVICES SONT DESTINÉS À N'ÊTRE UTILISÉS QUE PAR DES PROFESSIONNELS, DANS LE CADRE NORMAL DE LEUR ACTIVITÉ. SI VOUS N'ÊTES PAS UN PROFESSIONNEL UTILISANT LESDITS SERVICES DANS LE CADRE NORMAL DE VOTRE ACTIVITÉ, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ(E) À LES UTILISER.

SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE PHYSIQUE QUI ACCÈDE AUX SERVICES OU QUI LES UTILISE POUR LE COMPTE D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE, VOUS ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE CONCERNÉE, ET DÉCLAREZ À SCHNEIDER ELECTRIC QUE VOUS AVEZ LE POUVOIR DE LE FAIRE. VOUS FAITES AINSI NAÎTRE À LA CHARGE DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE EN QUESTION L'OBLIGATION DE RESPECTER LESDITES CONDITIONS GÉNÉRALES, AUQUEL CAS LES MOTS « UTILISATEURS », « VOUS » ET « VOTRE » OU « VOS » SERONT RÉPUTÉS FAIRE RÉFÉRENCE À LA SOCIÉTÉ OU L'AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE CONSIDÉRÉE.

SI VOUS ACCEPTEZ LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET CONSENTEZ À CE QU'ELLES VOUS ENGAGENT, VEUILLEZ CONFIRMER CETTE ADHÉSION EN CLIQUANT SUR LA CASE CORRESPONDANTE FIGURANT SUR LA PAGE D'ENREGISTREMENT QUI EST MISE À VOTRE DISPOSITION AFIN DE CRÉER UN COMPTE SUR LA PLATEFORME INTERNET OU INFONUAGIQUE HÉBERGEANT LES SERVICES. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET NE CONSENTEZ PAS À CE QU'ELLES VOUS ENGAGENT, VEUILLEZ CLIQUER SUR LE BOUTON APPROPRIÉ OU SUR LE BOUTON « ANNULER » ET QUITTER LA PAGE D'ENREGISTREMENT.

EN UTILISANT LES SERVICES, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU ET COMPRIS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LES ACCEPTER ET CONSENTIR À CE QU'ELLES VOUS ENGAGENT.

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES S'APPLIQUERONT ÉGALEMENT À VOUS ET DEMEURERONT OPPOSABLES ENTRE SCHNEIDER ELECTRIC ET VOUS, MÊME SI VOUS AVEZ COMMANDÉ LES SERVICES OU AVEZ AUTREMENT SOUSCRIT UN ABONNEMENT AFIN D'EN BÉNÉFICIER PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN DISTRIBUTEUR OU D'UN REVENDEUR AGRÉÉ PAR SCHNEIDER ELECTRIC OU D'UN PARTENAIRE CERTIFIÉ DE SCHNEIDER ELECTRIC.

1. Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions Générales, les termes et expressions comportant des majuscules qui figurent ci-après ont la signification suivante :

« **Affiliées** » désigne, en ce qui concerne Schneider Electric ou l'Utilisateur, toute société ou autre entité juridique qui, directement ou indirectement i) contrôle Schneider Electric ou l'Utilisateur en question, ou ii) est contrôlée par Schneider Electric ou par l'Utilisateur, ou iii) est contrôlée par une personne ou une entité contrôlant également, respectivement, Schneider Electric ou l'Utilisateur, et le terme « contrôle » désigne, dans le cadre de la présente définition, le contrôle direct ou indirect d'au moins 50 % du capital et/ou des droits de vote. Nonobstant la définition qui précède du terme « Affiliée », ni AVEVA Group Plc. ni aucune de ses Affiliées ne saurait être considérée comme une Affiliée de Schneider Electric.

« **Application** » désigne EcoStruxure IT, logiciel utilisable grâce à internet, hébergé par Schneider Electric et mis par celle-ci à la disposition de l'Utilisateur ayant accès à la Plateforme, qui est destiné à offrir les fonctions et à atteindre les objectifs définis dans le Descriptif des Services. L'Application comprend toute mise à jour qui pourrait être fournie dans le cadre des Services.

« **Utilisateur Autorisé** » désigne tout salarié ou prestataire agissant sous l'autorité ou le contrôle de l'Utilisateur et pour le compte de celui-ci lorsqu'il accède à la Plateforme et utilise les Services

« **Appareils Connectés** » désigne les appareils et les infrastructures électriques essentiels détenus, occupés ou gérés, exploités et/ou entretenus de toute autre manière par le Client Final, qui sont connectés à la Plateforme lorsqu'ils sont découverts par la Passerelle Logicielle EcoStruxure IT.

« **Clients Finaux** » désigne toutes les personnes juridiques auxquels un Partenaire fournit ses propres services grâce à l'utilisation par celui-ci de tout ou partie des Services.

« **Données de la Société** » désigne l'ensemble des informations, des contenus et des données ayant trait à l'état de fonctionnement des Appareils Connectés et aux incidents survenant dans le cadre de l'utilisation de ceux-ci, qui sont générés ou collectés par lesdits Appareils Connectés et que le Partenaire et/ou le Client Final peuvent téléverser, stocker et/ou traiter, créer et/ou modifier sur la Plateforme.

« **Application Mobile EcoStruxure IT** » désigne l'application mobile appartenant à Schneider Electric que l'Utilisateur doit télécharger afin de pouvoir visualiser les mesures de performance et les alertes transmises à la Plateforme par les Appareils Connectés. Les conditions générales d'utilisation de l'Application Mobile EcoStruxure IT sont accessibles sur la page d'accueil de la Plateforme.

« **Passerelle Logicielle EcoStruxure IT** » désigne la passerelle logicielle appartenant à Schneider Electric devant être installée par l'Utilisateur pour permettre, sur les sites de l'Utilisateur, la découverte des Appareils Connectés et leur connexion à la Plateforme ainsi qu'à l'Application Mobile EcoStruxure IT. Le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final régissant l'utilisation de la Passerelle Logicielle EcoStruxure IT est accessible sur la page d'accueil de la Plateforme.

« **Droits ou objets de Droits de Propriété Intellectuelle** » désigne tous droits, de quelque nature qu'ils soient, existant dans le cadre d'une loi, d'un règlement, d'une ordonnance, de la *common law*, d'un traité, d'une convention ou sur un autre fondement, y compris, notamment, tous brevets, tous modèles d'utilité, tous droits moraux, tous droits d'auteur et de copyright, tous droits voisins, tous droits relatifs à des marques et à des présentations commerciales, tous droits relatifs à une topographie de circuit intégré, toutes marques, tous droits relatifs à des noms de domaine, à des dessins ou modèles, à des logiciels, à des bases de données, à des informations confidentielles (y compris les droits relatifs à des savoir-faire et à des secrets d'entreprise) ainsi que tous autres droits ou objets de droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris, notamment, les demandes et renouvellements, et tous droits et formes de protection produisant un effet équivalent ou similaire, reconnus par les lois en vigueur dans un pays ou sur un territoire quelconque, où que ce soit dans le monde.

« **Partenaire** » désigne tout partenaire professionnel autorisé par Schneider Electric à revendre les Services et pouvant de surcroît fournir aux Clients Finaux ses propres services en relation avec les Appareils Connectés, en utilisant tout ou partie des Services.

« **Plateforme** » désigne la plateforme infonuagique EcoStruxure IT hébergeant l'Application que Schneider Electric rend accessible et permet d'utiliser dans le cadre des Services, conformément aux présentes Conditions Générales.

« **Données à caractère Personnel** » désigne toutes informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; une « personne physique identifiable » étant une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Schneider Electric** » désigne la société Schneider Electric IT USA, Inc. établie 132 Fairgrounds Rd, West Kingston RI 02892 (États-Unis d'Amérique).

« **Contrat de Prestation de Services** » désigne le contrat conclu entre le Client Final et Schneider Electric ou l'une quelconque de ses Affiliées, en vertu duquel les Services sont fournis au Client Final dans le cadre d'un ensemble plus large de prestations.

« **Services** » désigne les services infonuagiques EcoStruxure IT décrits dans le Descriptif des Services et comprenant la fourniture par Schneider Electric à l'Utilisateur d'un accès à la Plateforme s'accompagnant du droit d'utiliser l'Application qui y est hébergée, conformément aux présentes Conditions Générales.

« **Descriptif des Services** » désigne la surveillance à distance des Appareils Connectés par le biais de solutions infonuagiques, c'est-à-dire le suivi et, le cas échéant, la résolution à distance des incidents affectant l'alimentation électrique des appareils ou des infrastructures sur sites, dans le respect notamment des règles de notification des Utilisateurs fixées. Cette surveillance à distance consiste en l'envoi de données de surveillance en temps réel et d'alertes intelligentes relatives aux infrastructures et/ou aux Appareils Connectés aux Utilisateurs ayant téléchargé l'Application Mobile EcoStruxure IT. Le présent descriptif complète le descriptif fonctionnel des Services figurant sur les pages d'accueil et dans le cadre des menus déroulants de la Plateforme donnant accès auxdits Services, ainsi que, le cas échéant, dans le(s) Cahier(s) des Charges et/ou le(s) Contrat(s) de Prestation de Services conclu(s) entre Schneider Electric et le Client Final, étant stipulé que la ou les page(s), le(s) menu(s) déroulant(s), le(s) Cahier(s) des Charges ou le(s) Contrat(s) de Prestation de

Services en question sont susceptibles d'être ponctuellement actualisés par Schneider Electric ou entre Schneider Electric et le Client Final. En cas de contradiction entre d'une part, le descriptif des Services contenus dans les présentes Conditions Générales, et d'autre part, le descriptif figurant sur la Plateforme et/ou le cas échéant dans l'un quelconque des Cahiers des Charges ou Contrats de Prestation de Services, c'est ce dernier descriptif qui prévaudra.

« **Période de Fourniture des Services** » désigne, en ce qui concerne un Client Final ayant conclu un Contrat de Prestation de Services avec Schneider Electric ou l'une quelconque de ses Affiliées, la période durant laquelle le Client Final en question a la possibilité d'accéder aux Services et de les utiliser de la façon indiquée dans ledit Contrat.

« **Cahier des Charges** » désigne toute proposition technique et/ou commerciale relative à la fourniture des Services que Schneider Electric ou ses Affiliées pourraient avoir formulé à l'intention de l'Utilisateur avant que ce dernier décide éventuellement d'accéder aux Services et de les utiliser et, le cas échéant, de conclure un Contrat de Prestation de Services.

« **Utilisateur** » ou « **Vous** » désigne toute personne morale agissant en qualité de Partenaire ou de Client Final, ou toute personne physique agissant pour le compte d'une telle personne morale, à laquelle Schneider Electric permet d'accéder aux Services et confère le droit de l'utiliser, lorsque cette personne a créé un Compte sur la Plateforme et a accepté les présentes Conditions Générales.

2. Accès aux Services et Cessation de leur fourniture

2.1 Vous devez créer ou demander à Schneider Electric ou à son Affiliée de créer pour vous un compte d'utilisateur sur la Plateforme afin d'utiliser les Services et l'Application qu'ils intègrent. Afin de créer Votre compte d'utilisateur, Vous-même ou Votre organisation devez communiquer à Schneider Electric ou à ses Affiliées des informations de profil comprenant notamment, au minimum, le nom, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la ou des personnes physiques que Vous autorisez à utiliser les Services et l'Application qu'ils intègrent, étant entendu que, selon le pays ou le territoire concerné, les informations susvisées que Vous communiquerez pourront être considérées comme des Données à caractère Personnel. Dans ce cas, elles devront être traitées en tant que telles par Vous-même et par Schneider Electric, dans le respect des présentes Conditions Générales et de toutes lois et tous règlements applicables.

2.2 Lorsque Vous vous connectez à la Plateforme, Vous vous engagez a) à créer un mot de passe unique que Vous n'utiliserez en rapport avec aucun autre produit ou service en ligne ; b) à communiquer des informations exactes, authentiques, actuelles et complètes ; c) à procéder rapidement à une actualisation en cas de changement affectant les informations que Vous aurez communiquées afin de créer Votre compte d'utilisateur ; d) à veiller à la confidentialité et à la sécurité de Votre compte d'utilisateur en protégeant les informations permettant de Vous identifier et Votre mot de passe ainsi qu'en limitant l'accès à Votre compte d'utilisateur ; e) à informer rapidement Schneider Electric si Vous découvrez ou soupçonnez une infraction à la sécurité de Votre compte d'utilisateur ou une utilisation abusive de celui-ci ; et f) à assumer la responsabilité de toutes activités s'inscrivant dans le cadre de Votre compte d'utilisateur et à accepter tous les risques liés à un accès à celui-ci, qu'il soit autorisé ou non.

2.3 Vous pouvez autoriser Vos Utilisateurs Autorisés à accéder à Votre compte d'utilisateur ainsi qu'à utiliser les Services et l'Application qu'ils intègrent, à Votre profit et uniquement aux fins indiquées dans les présentes Conditions Générales. Il Vous incombe de faire en sorte que ces dernières soient mises sous une forme lisible à la disposition de chacun de vos Utilisateurs Autorisés avant qu'ils puissent se connecter à la Plateforme et utiliser les Services ainsi que l'Application qu'ils intègrent. Vous serez entièrement responsable des actes et omissions de Vos Utilisateurs Autorisés, y compris toutes activités menées grâce à l'utilisation de Votre compte d'utilisateur, ainsi que du respect par lesdits Utilisateurs Autorisés des présentes Conditions Générales. Vous serez responsable de toutes activités menées grâce à l'utilisation de Votre compte d'utilisateur ainsi que de tout dommage qui serait causé en conséquence de celle-ci à Vous-même, à Vos Utilisateurs Autorisés, à tout tiers, à la Plateforme, aux Services, à l'Application et/ou à Schneider Electric. Schneider Electric sera en droit de se fier à toute information reçue d'une personne physique ou morale accédant à Votre compte d'utilisateur et/ou l'utilisant, et n'encourra aucune responsabilité du fait de s'être fiée à de telles informations.

2.4 Si les Services Vous sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services et si Votre droit d'accès à la Plateforme et, par conséquent, Votre droit d'utilisation des Services, Vous est retiré de façon anticipée conformément aux présentes Conditions Générales, Votre compte d'utilisateur demeurera actif et les Services Vous seront fournis tant que la dernière Période de Fourniture des Services indiquée dans le Contrat de Prestation de Services en question n'aura pas expiré et que Vous paierez à Schneider Electric les sommes exigibles en sa faveur en contrepartie des Services, conformément aux présentes Conditions Générales et audit Contrat de Prestation de Services. Votre compte d'utilisateur sera automatiquement et immédiatement désactivé au moment de l'expiration de la dernière Période de Fourniture des Services indiquée dans le Contrat de Prestation de Services considéré. Vous serez alors automatiquement et immédiatement tenu(e) de cesser d'accéder aux Services et de les utiliser.

2.5 Bien que n'étant pas tenue de le faire, Schneider Electric pourra enquêter sur tous manquements commis au regard des présentes Conditions Générales ou toute utilisation abusive des Services, ainsi que coopérer avec les autorités chargées d'assurer le respect de la loi en matière de menaces informatiques, de fraudes ou en rapport avec d'autres activités illicites, inappropriées ou à caractère malveillant que Vous-même ou un tiers pourriez mener grâce à l'accès à la Plateforme et/ou à Votre utilisation des Services.

3. Droit d'utilisation de l'Application

Schneider Electric confère à l'Utilisateur le droit d'utiliser l'Application dans le cadre des Services, à condition de respecter les présentes Conditions Générales.

À condition que Vous vous conformiez en permanence à l'ensemble des présentes Conditions Générales et que Vous payiez intégralement, à la date d'exigibilité, dans la mesure où lesdites Conditions Générales Vous y obligent, les sommes constituant la contrepartie du droit d'accéder à l'Application et de l'utiliser dans le cadre des Services, Schneider Electric Vous concède une licence mondiale (sauf limitation géographique) non exclusive, incessible, intransmissible et limitée, Vous permettant d'utiliser l'Application dans le cadre des Services, à la seule fin de bénéficier de ces derniers et pour la période durant laquelle ils sont mis à votre disposition conformément aux présentes Conditions Générales, à moins qu'il soit mis un terme à cette licence par anticipation, conformément à la Section 13 ci-après. En l'absence

de limitation dans le temps de l'accès à l'Application intégrée à la Plateforme et de son utilisation, le droit d'utilisation de l'Application est conféré aux Utilisateurs sans limite de durée, à moins que le droit d'accéder à ladite Application et/ou d'utiliser lesdits Services Vous soit retiré conformément aux présentes Conditions Générales, ou que l'Application et/ou les Services soient supprimés de la Plateforme par Schneider Electric. Vous reconnaissez que Vous ne pourrez utiliser une autre application ou d'autres services que Schneider Electric pourrait, sans être tenue de le faire, Vous permettre d'utiliser en remplacement de l'Application et des Services que si vous confirmez votre engagement à ne les utiliser que conformément à leurs propres conditions générales.

S'il Vous est permis d'accéder à l'Application et d'utiliser celle-ci et/ou les Services durant une période d'essai ou pendant une autre durée limitée, Vous reconnaissez que Vous perdrez le droit de les utiliser, automatiquement et immédiatement, à l'expiration de cette période d'essai ou de cette autre durée, à moins que Schneider Electric Vous concède une licence Vous permettant de continuer de les utiliser.

Tout droit de recevoir l'Application sur un support tangible ou de la télécharger et de l'installer sur un appareil, quel qu'il soit, est expressément exclu. L'Application mise à Votre disposition dans le cadre des Services le sera uniquement sous forme de code objet (lisible par machine) et en aucun cas Schneider Electric ne sera tenue de Vous communiquer ou de mettre à Votre disposition le code source de l'Application. Il est strictement interdit à tout Utilisateur d'effectuer sur l'Application des opérations relevant de l'ingénierie inverse ainsi que de tenter d'en extraire le code source, sans l'accord écrit exprès et préalable de Schneider Electric.

L'Application ne peut être utilisée dans le cadre des Services que pour les besoins de Votre activité professionnelle habituelle. Elle ne peut être utilisée que par un ou plusieurs utilisateurs nommés, dans le ou les lieux spécifiques, sur l'appareil ou les appareils spécifiques et/ou dans le cadre du système ou des systèmes spécifiques pour lesquels Vous avez acquis le droit d'accéder aux Services et de les utiliser conformément aux présentes Conditions Générales, étant précisé que l'utilisateur ou les utilisateurs nommés, le ou les lieux, le ou les appareils et/ou le ou les systèmes concernés sont indiqués dans les présentes Conditions Générales et/ou, le cas échéant, dans le Cahier des Charges ou dans le Contrat de Prestation de Services considéré. Les présentes Conditions Générales définissent et régissent Votre droit d'utilisation de l'Application dans le cadre des Services. Il est expressément convenu que lesdites Conditions Générales prévaudront sur les termes ou conditions contenus sur un bon de commande ou un autre document que Vous pourriez émettre ou présenter en relation avec Votre utilisation des Services, étant entendu que toutes autres conditions générales sont expressément refusées par Schneider Electric dans la mesure où elles sont contraires aux présentes Conditions Générales.

4. Restrictions d'utilisation des Services

4.1 Votre utilisation des Services peut être soumise à certaines restrictions énoncées dans les présentes Conditions Générales et dans d'autres documents juridiques qui y sont intégrés. Ces restrictions peuvent, par exemple, concerner le domaine d'utilisation, la capacité, les types et quantités de ressources système, et/ou la durée de fourniture des Services. Le fait de ne pas respecter ces restrictions lors de l'utilisation de ces derniers pourrait nuire à leur performance, entraîner des surfacturations à Votre charge et/ou la suspension des Services ou la résiliation de Votre compte d'utilisateur sur le fondement des présentes Conditions

Générales. Vous vous engagez à Vous conformer à ces restrictions ou aux limites d'ordre technique concernant les Services.

Vous reconnaissez que tous frais liés à Votre accès aux Services grâce à l'utilisation d'internet ou d'un téléphone seront exclusivement à Votre charge.

Si des mesures techniques sont conçues afin d'empêcher une utilisation non autorisée ou illicite des Services, Vous reconnaissez à Schneider Electric le droit de prendre ce type de mesures et Vous vous engagez à respecter toutes exigences qui y seraient liées. Vous ne cherchez pas à les contourner ni ne permettez à des tiers de le faire. Ces mesures ne constituent pas un défaut affectant les Services et ne Vous confèrent aucun droit en matière de garantie.

4.2 Vous vous engagez, lors de l'utilisation des Services tels que, notamment, l'Application :

- i. à ne pas effectuer, en ce qui les concerne, d'opérations relevant de l'ingénierie inverse, à ne pas les décompiler, les désassembler, les modifier, les adapter ni les traduire, que ce soit partiellement ou intégralement, et à ne pas créer d'œuvres dérivées d'une quelconque partie desdits Services, tels que, notamment, l'Application ; étant en outre stipulé qu'en cas d'erreurs, de bogues ou de défauts affectant une quelconque partie des Services tels que, notamment, l'Application, seule Schneider Electric – à l'exclusion de l'Utilisateur ou d'un tiers non autorisé par Schneider Electric – sera en droit de fournir à l'Utilisateur un correctif ou une solution de contournement ;
- ii. à ne pas réaliser ni divulguer de résultats de tests comparatifs ou de tests de performances portant sur les Services, sans l'accord écrit exprès et préalable de Schneider Electric ;
- iii. à ne pas réaliser ni divulguer de résultats de tests de sécurité portant sur les Services ou sur une infrastructure associée, sans l'accord écrit exprès et préalable de Schneider Electric, étant notamment interdits à ce titre les tests de découverte de réseau, d'identification de ports et de services, de contrôles de vulnérabilité, de piratage de mot de passe, d'accès à distance ou de pénétration ;
- iv. à ne pas transférer les Services ou une quelconque partie de ceux-ci, y compris, notamment, tous éléments ou programmes ayant un rapport avec ceux-ci ou les constituant autrement ; à ne pas concéder de licence ou de sous-licence y afférente, à ne pas les louer, les vendre, les prêter, les distribuer, les héberger, les externaliser, les communiquer, à ne pas en permettre une utilisation à temps partagé ou par une société de services informatiques, à ne pas les céder, les exploiter ou les mettre à disposition selon d'autres modalités, à des fins commerciales, à ou en faveur d'un tiers (autre que le Client Final si l'Utilisateur est un Partenaire), sans l'accord écrit exprès et préalable de Schneider Electric, étant entendu que celle-ci pourra refuser de le donner à son entière discrétion ;
- v. à ne pas perturber le fonctionnement de la Plateforme et/ou du ou des sites internet et/ou de portails en ligne ou d'une infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle Schneider Electric Vous permet d'accéder aux Services, et à ne pas en affaiblir la sécurité ni en faire autrement un usage abusif ;
- vi. à ne pas perturber le fonctionnement de la Plateforme et/ou la fourniture par Schneider Electric des Services à un autre client ou utilisateur de ceux-ci, ni perturber l'accès à ladite Plateforme et/ou la fourniture desdits Services ;
- vii. à ne pas téléverser, poster ou transmettre autrement un virus ou d'autres fichiers nuisibles perturbateurs ou destructeurs sur ou à destination de la Plateforme et/ou du ou des sites internet et/ou de portails en ligne ou d'une infrastructure associée

- appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services ;
- viii. à ne pas utiliser ni tenter d'utiliser les données d'un autre utilisateur des Services ni créer ou utiliser une fausse identité sur la Plateforme et/ou sur le ou les sites internet et/ou les portails en ligne ou l'infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services ;
 - ix. à ne pas transmettre par le biais ou à destination de la Plateforme et/ou du ou des sites internet et/ou des portails en ligne ou de l'infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services, des courriels non sollicités, des chaînes de courriels, des pourriels ou d'autres types de courriels non sollicités envoyés en masse à des personnes ou des entités qui n'ont pas consenti à en être les destinataires ;
 - x. à ne pas faire la publicité de produits ou de services et à ne pas les proposer à la vente sur la Plateforme et/ou le ou les sites internet et/ou des portails en ligne ou une infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services ;
 - xi. à ne pas utiliser la Plateforme et/ou le ou les sites internet et/ou des portails en ligne ou une infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services, afin de diffamer, injurier, harceler, traquer ou menacer Schneider Electric ou un tiers, ou de porter autrement atteinte aux droits que lui confère la loi (tels que le droit au respect de la vie privée ou les Droits de Propriété Intellectuelle, le cas échéant) ;
 - xii. à ne pas utiliser la Plateforme et/ou le ou les sites internet et/ou des portails en ligne ou une infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services, afin de publier, de poster ou de diffuser des informations ou des éléments obscènes, diffamatoires, indécents ou illicites ; et
 - xiii. à ne pas utiliser la Plateforme et/ou le ou les sites internet et/ou des portails en ligne ou une infrastructure associée appartenant à Schneider Electric ou autorisés par elle, par le biais desquels ou de laquelle elle Vous permet d'accéder aux Services, afin de faire quoi que ce soit qui serait de nature à entraîner la violation par Schneider Electric d'une loi ou d'un règlement.

4.3 Schneider Electric pourra à tout moment modifier, mettre à jour ou actualiser l'Application et/ou les Services, et/ou créer de nouvelles limites relatives à l'accès à l'Application et/ou aux Services, et/ou à leur utilisation, ou supprimer définitivement l'Application et/ou les Services de la Plateforme, afin de tenir compte d'évolutions d'ordre technique ainsi que d'évolutions des systèmes d'exploitation, des infrastructures, des pratiques des utilisateurs et/ou suivies dans le secteur d'activité considéré, et/ou d'améliorer la sécurité de la Plateforme, de l'Application et/ou des Services. Schneider Electric pourra également supprimer l'Application et/ou les Services de la Plateforme si elle décide de ne plus en assurer la maintenance sur cette interface. Lorsque ce sera possible, selon une appréciation raisonnable, Schneider Electric Vous avisera raisonnablement à l'avance de la mise en œuvre de tout changement, de toute mise à jour ou actualisation ainsi que de tout ajout ou suppression.

4.4 Dans le cas où Vous ne respecteriez pas l'une quelconque des restrictions énoncées dans les présentes Conditions Générales, Vous en supporteriez toutes les conséquences, y compris i) celles des dommages qui seraient subis par Schneider Electric, ses Affiliées et, le cas échéant, les autres Utilisateurs et/ou leurs salariés respectifs, ii) les conséquences sur les performances de l'Application et/ou des Services, iii) les suppléments de facturation à Votre charge, et/ou iv) le refus de Vous conférer, ou le fait de Vous retirer, le droit d'accéder à

l'Application et/ou aux Services et de les utiliser dans le cadre des présentes Conditions Générales.

4.5 L'Application et/ou les Services ne sont destinés à être utilisés qu'avec des contenus Vous appartenant, ou se trouvant dans le domaine public, ou faisant l'objet d'une licence appropriée. Un brevet, des droits d'auteur ou de copyright ou une licence concédée par un tiers pourraient Vous être nécessaires pour créer des fichiers de contenus destinés à être utilisés en rapport avec l'Application et/ou les Services, les copier, les télécharger, les enregistrer ou les sauvegarder, ou pour servir ou distribuer ces fichiers destinés à être utilisés avec ladite Application et/ou lesdits Services. En pareil cas, il n'incombera qu'à Vous d'obtenir, à Vos frais exclusifs, la licence en question.

4.6 Vous ne sauriez utiliser l'Application et/ou les Services afin de tenter de contourner, ou conjointement avec un appareil, un programme ou un service conçu pour contourner, des mesures techniques destinées à contrôler l'accès à un fichier de contenus ou à une autre œuvre protégée par les lois relatives aux droits d'auteur ou de copyright, ou par d'autres lois, d'un quelconque pays ou territoire ; ni afin de tenter de contourner des mesures destinées à contrôler les droits relatifs à un tel fichier ou à une telle œuvre.

4.7 Vous êtes seul(e) entièrement responsable de la disponibilité, du bon fonctionnement et de la cybersécurité de l'équipement de connexion à internet, des services et du réseau que Vous utilisez pour Vous connecter à la Plateforme et pour utiliser l'Application et les Services.

4.8 Vous vous engagez à n'utiliser l'Application et les Services que de façon conforme à l'ensemble des lois applicables dans les pays ou sur les territoires où Vous les utilisez, y compris notamment les restrictions liées au contrôle des exportations et celles concernant les droits d'auteur ou de copyright et les autres Droits de Propriété Intellectuelle.

5. Prix et paiement des Services

Lorsque les Services sont fournis à un Client Final par Schneider Electric dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services, contre paiement par le Client Final des montants indiqués dans le Contrat en question, le ou les montants éventuellement dus au titre des Services sera ou seront déterminés dans ledit Contrat et le Client Final devra se conformer aux stipulations de celui-ci applicables en matière de règlement.

Lorsque les Services ne sont pas fournis à l'Utilisateur par Schneider Electric dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services, et à moins que le Cahier des Charges fourni au Client, la Plateforme ou une autre interface en ligne hébergeant les services ou y donnant accès n'indique que le paiement d'un prix ou de frais est nécessaire avant que l'Utilisateur puisse accéder aux Services et les utiliser, l'accès à ces derniers et leur utilisation sont gratuits, ce qui signifie qu'aucun prix ni aucuns frais ne sont exigibles en faveur de Schneider Electric, en contrepartie de cet accès et de cette utilisation.

L'Utilisateur consent à supporter seul tous frais liés à son accès aux Services et à son utilisation de ceux-ci par le biais d'internet ou grâce à des services de téléphonie, y compris notamment tous frais d'abonnement à un service fourni à un tiers permettant d'accéder à internet et à des réseaux de télécommunications.

6. Données de la Société

6.1 Dans le cas où l'Application et/ou les Services permettent à l'Utilisateur de téléverser, de stocker, de créer et/ou de modifier des Données de la Société au sein de l'Application et/ou sur la Plateforme, de telles Données de la Société seront fournies par ce dernier selon son choix et sous sa responsabilité afin de faciliter l'utilisation par celui-ci des Services. L'Utilisateur sera responsable de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité et de la fiabilité de toutes Données de la Société qu'il téléversera, collectera, stockera et/ou traitera au sein de l'Application et/ou sur la Plateforme, et/ou qu'il créera et/ou modifiera grâce à l'utilisation de l'Application et/ou des Services. Il lui incombera également de veiller à ce que les Données en question soient appropriées et à ce qu'il détienne ou respecte les droits de propriété y afférents.

Si l'Application et/ou les Services permettent au Client Final i) de conférer au Partenaire le droit d'accéder aux Données de la Société que le Client Final a téléversées, stockées, créées et/ou modifiées au sein de l'Application et/ou sur la Plateforme, ainsi que le droit de visualiser les Données en question, et ii) de révoquer les droits ainsi conférés au Partenaire, il appartiendra au Client Final de décider de conférer lesdits droits au Partenaire et de les révoquer à tout moment. Schneider Electric ne sera pas informée de l'existence d'une telle autorisation d'accès ou d'une telle révocation ni ne pourra intervenir à cet égard par le biais de l'Application et/ou des Services.

6.2. L'Utilisateur ou son concédant de licence conserve tout droit, notamment de propriété, relatif aux Données de la Société.

L'Utilisateur concède à Schneider Electric une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, mondiale, gratuite, cessible et transmissible, lui permettant de collecter les Données de la Société, de les stocker, de les utiliser, de les importer, de les distribuer, de les modifier et d'en distribuer des modifications, de les exécuter, de créer et de distribuer des œuvres dérivées de celles-ci, de les traduire, de les copier et de les afficher, afin de permettre à l'Utilisateur d'accéder à l'Application, qui fait partie des Services, et uniquement en rapport avec l'octroi à l'Utilisateur du droit d'y accéder ; ainsi qu'afin d'améliorer, de modifier ou de tester ladite Application et/ou lesdits Services. La licence concédée aux termes de la présente Section 6.2 comprend le droit pour Schneider Electric d'autoriser, dans le cadre d'une sous-licence, ses Affiliées ou des tiers sous-traitants fournissant tout ou partie des Services pour le compte de Schneider Electric, à effectuer l'un quelconque des actes indiqués ci-dessus.

Si des Données de la Société sont téléversées, stockées, créées et/ou modifiées sur la Plateforme ou au sein de l'Application par le Partenaire agissant en tant que prestataire de services en faveur d'un Client Final, il n'incombera qu'audit Partenaire d'obtenir dudit Client Final les consentements et autorisations nécessaires à cet effet. Schneider Electric reconnaît qu'à moins que le Partenaire et le Client Final n'en conviennent autrement sous leur responsabilité, les Données de la Société appartiennent au Client Final auquel elles se rapportent.

L'Utilisateur reconnaît qu'il possède et qu'il maintiendra en vigueur durant son utilisation des Services, l'ensemble des licences et autorisations nécessaires pour conférer les droits indiqués ci-dessus, sans aucuns frais à la charge de Schneider Electric, de ses Affiliées et de ses sous-traitants. L'Utilisateur déclare qu'il n'outrepasse aucun droit défini ni aucune autorisation d'utilisation et qu'il ne viole aucun contrat de licence ni aucune loi applicable, afin de conférer

les droits en question. L'Utilisateur garantit Schneider Electric qu'il indemniserà en conséquence, contre toutes prétentions de tiers ainsi que contre tous coûts et autres sommes qui pourraient être formulées à l'encontre de Schneider Electric ou que celle-ci pourrait devoir supporter ou payer en raison d'un manquement que l'Utilisateur commettrait au regard de la présente Section 6.2.

6.3 Schneider Electric ne saurait communiquer de Données de la Société à un tiers sans l'accord écrit préalable de l'Utilisateur, à l'exception a) de toute communication aux prestataires de Schneider Electric prenant part à la fourniture de l'Application ou des Services, ou b) du cas dans lequel la communication de Données de la Société constitue pour Schneider Electric, selon une appréciation raisonnable, la seule façon de respecter une obligation légale lui incombant ou une décision valable d'une juridiction, d'une autre autorité compétente ou d'une entité dépendant du pouvoir exécutif, et/ou d'empêcher une fraude ou une utilisation abusive, et/ou de prévenir un risque menaçant la sécurité de la Plateforme, de l'Application ou des Services, et/ou de défendre ou d'imposer le respect des droits de Schneider Electric dans le cadre des présentes Conditions Générales ou dans le contexte d'un contentieux.

6.4 Tant que le compte d'utilisateur de l'Utilisateur demeurera actif, et à tout moment durant la Période de Fourniture des Services, si ces derniers sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric, les Données de la Société demeureront sur la Plateforme, sauf dans le cas suivant :

- si l'Utilisateur souhaite supprimer de la Plateforme et, le cas échéant, se voir restituer les Données de la Société qu'il a téléversées, créées ou modifiées par le biais de l'utilisation des Services, et à moins que la Plateforme ne lui permette de le faire lui-même, cette suppression et cette restitution (le cas échéant) pourront uniquement être effectuées par Schneider Electric sur demande de l'Utilisateur, et Schneider Electric accomplira cette tâche pour le compte de l'Utilisateur à condition que tous deux soient convenus d'un commun accord des conditions y afférentes (comme le prix notamment). Par les présentes, l'Utilisateur convient que Schneider Electric n'accepte ni de téléverser ni de réintégrer sur la Plateforme, de quelque manière que ce soit, des Données de la Société qui auront été supprimées et, le cas échéant, restituées à l'Utilisateur selon les conditions exposées ci-dessus. Le fait, pour l'Utilisateur, de supprimer des Données de la Société conformément aux stipulations qui précèdent ne conduira en aucun cas à la désactivation de son compte d'utilisateur. Le compte d'utilisateur de l'Utilisateur demeurera actif et les Services continueront d'être fournis uniquement en ce qui concerne les Données de la Société que le Client n'aura pas retirées des Services.

6.5 Tant que le compte d'utilisateur de l'Utilisateur demeurera actif, et à tout moment durant la Période de Fourniture des Services, si ces derniers sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric, dans le cas où l'Utilisateur souhaiterait obtenir une copie des Données de la Société qu'il a téléversées, créées ou modifiées par le biais de l'utilisation des Services, et à moins que la Plateforme ne lui permette de le faire lui-même, cette copie pourra uniquement être effectuée par Schneider Electric sur demande de l'Utilisateur, et Schneider Electric accomplira cette tâche pour le compte de l'Utilisateur à condition que tous deux soient convenus d'un commun accord des conditions y afférentes.

6.6 Lorsqu'un Utilisateur déconnectera de la Plateforme un Appareil Connecté, les Données de la Société liées à cet équipement qui auront été téléversées, créées et/ou modifiées depuis cet Appareil sur la Plateforme, avant cette déconnexion, par le Partenaire ou le Client Final en question, demeureront sur la Plateforme, à moins que l'Utilisateur ne demande à Schneider

Electric et que celle-ci accepte de procéder au retrait des Données de la Société liées à l'appareil déconnecté, pour le compte de l'Utilisateur et, le cas échéant, de les lui restituer, selon des conditions définies séparément d'un commun accord entre l'Utilisateur et Schneider Electric.

Il n'incombera qu'à l'Utilisateur d'accomplir à ses frais tout acte qu'il jugera nécessaire pour faire en sorte que l'ensemble des Appareils Connectés soient déconnectés de la Plateforme dans les meilleurs délais à compter de la date à laquelle le compte d'utilisateur de l'Utilisateur sera désactivé ou, le cas échéant, à compter de la date d'expiration de la Période de Fourniture des Services ou de la date à laquelle il sera mis fin à cette Période en vertu du Contrat de Prestation de Services correspondant, si les Services sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric.

6.7 Lorsque le compte d'utilisateur de l'Utilisateur sera désactivé pour quelque raison que ce soit conformément aux présentes Conditions Générales ou au moment de l'expiration ou de la résiliation anticipée du Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric (si les Services sont fournis dans le cadre d'un tel Contrat), Schneider Electric ne sera nullement tenue de supprimer les Données de la Société de la Plateforme ni de les restituer à l'Utilisateur (le cas échéant), à moins que celui-ci – dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de désactivation de son compte d'utilisateur ou de la date d'expiration de la Période de Fourniture des Services prévue par son Contrat de Prestation de Services ou de la date à laquelle il sera mis fin à cette Période – ne demande à Schneider Electric d'effectuer une telle suppression ou une telle restitution pour son compte et à condition que tous deux soient convenus d'un commun accord des conditions y afférentes.

En ce qui concerne les Données de la Société dont l'Utilisateur n'aura pas demandé leur suppression de la Plateforme à Schneider Electric dans le délai de trente (30) jours susvisé, ou si l'Utilisateur et Schneider Electric ne parviennent pas à s'entendre sur les conditions afférentes à une telle suppression ou une telle restitution, Schneider Electric pourra :

- (i) soit conserver les Données de la Société en question sur la Plateforme, à condition d'effacer de celle-ci les identifiants permettant de relier les Données en question à l'entité juridique détenant ou exploitant les Appareils Connectés et/ou les locaux dans lesquels ceux-ci sont situés, l'Utilisateur pouvant à tout moment demander à vérifier, à ses frais, que ces identifiants ont bien été effacés ; exclusivement dans la mesure autorisée par la loi applicable, Schneider Electric sera alors en droit d'utiliser les Données de la Société en question à la seule fin de mener des analyses statistiques relatives à la performance des Appareils Connectés, de la Plateforme et des Services et/ou d'améliorer l'expérience digitale des clients utilisant les produits, les services et les solutions proposés par Schneider Electric ;
- (ii) soit effacer toutes Données de la Société demeurant sur la Plateforme, sans qu'aucune obligation supplémentaire ne lui incombe i) de continuer à détenir, d'archiver ou de restituer de telles Données de la Société restantes, et ii) d'effacer lesdites Données de la Société restantes.

Sans préjudice des stipulations précédentes de la présente Section 6.7, Schneider Electric pourra conserver une copie d'archivage de tout ou partie des Données de la Société disponibles sur la Plateforme à la date à laquelle le compte d'utilisateur de l'Utilisateur sera désactivé, quelle qu'en soit la raison, conformément aux présentes Conditions Générales, ou à la date d'expiration ou de résiliation anticipée du Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric, si la conservation de ces Données de la Société constitue pour Schneider Electric, selon une appréciation raisonnable, la seule façon de

respecter une obligation légale lui incombant ou une décision valable d'une juridiction, d'une autre autorité compétente ou d'une entité dépendant du pouvoir exécutif, et/ou d'empêcher une fraude ou une utilisation abusive, et/ou de prévenir un risque menaçant la sécurité de la Plateforme ou des Services, et/ou de défendre ou d'imposer le respect des droits de Schneider Electric dans le cadre des présentes Conditions Générales.

6.8 Schneider Electric ne sera pas tenue de faire en sorte que l'Utilisateur puisse disposer des Données de la Société copiées, supprimées et/ou restituées conformément aux présentes Conditions Générales sous un format spécifique, à moins que tous deux n'en soient convenus autrement d'un commun accord.

7. Protection des Données à caractère Personnel

7.1. Les Données à caractère Personnel de l'Utilisateur seront traitées de la manière indiquée dans les politiques et les avis relatifs à la protection des données, y compris la Politique de Protection des Données et la Politique d'Utilisation des Cookies de Schneider Electric, qui peuvent être consultées sur le site www.schneider-electric.com et que Schneider Electric tient à la disposition de l'Utilisateur.

7.2. L'Utilisateur est responsable de toutes Données à caractère Personnel d'un tiers qu'il téléverse, qu'il stocke, qu'il crée, qu'il utilise, qu'il partage, qu'il modifie, qu'il efface ou qu'il traite d'une autre manière en lien avec l'Application et/ou les Services. L'Utilisateur doit impérativement respecter l'ensemble des lois et règlements applicables, obtenir l'ensemble des consentements nécessaires et procéder à toutes notifications obligatoires à cet égard.

8. Droits ou objets de Droits de Propriété Intellectuelle

Tous droits, notamment de propriété, relatifs à la Plateforme, aux Services et à l'Application qui y est intégrée, à tous matériel, logiciels et autres éléments utilisés par Schneider Electric pour fournir les Services, à toute technologie ou à tout savoir-faire incorporé(e) ou autrement mis(e) en œuvre au sein de la Plateforme ou de l'Application, ou dans le cadre des Services, et/ou dans ces autres éléments, ainsi que les Droits de Propriété Intellectuelle qui y ont trait, sont et demeureront la propriété exclusive de Schneider Electric et/ou de ses concédants de licence. Aucun droit de propriété, notamment aucun Droit de Propriété Intellectuelle relatif à la Plateforme, à l'Application ou aux Services, ne vous est transféré ni n'est transféré à un tiers, ni ne saurait être réputé l'être en vertu des présentes Conditions Générales ou dans le cadre d'une transaction commerciale exécutée entre Schneider Electric et Vous en application d'un Contrat de prestation de Services. Tous les droits qui ne Vous sont pas explicitement conférés aux termes de ces dernières, en rapport avec la Plateforme, les Services et l'Application sont réservés par Schneider Electric.

Toutes les marques intégrées à la Plateforme, aux Services, à l'Application qui y est intégrée, ainsi qu'à tous matériel, logiciels et autres éléments utilisés par Schneider Electric afin de fournir les Services sont des marques déposées de Schneider Electric et/ou de ses Affiliées ou de ses concédants de licence ou sont autrement protégées en tant qu'objets de Droits de Propriété Intellectuelle. Elles ne sauraient être copiées, imitées ou utilisées, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de Schneider Electric. Il en est de même de tous les en-têtes de

page, de toutes les créations graphiques personnalisées, de toutes les icônes de boutons et de tous les scripts qui s'affichent ou qui sont autrement accessibles sur la Plateforme, dans le cadre des Services, de l'Application qui y est intégrée et/ou sur tous matériel, logiciels et autres éléments utilisés par Schneider Electric afin de fournir les Services. Aucun droit relatif à une telle marque, à de tels en-têtes de page, de telles créations graphiques personnalisées, de telles icônes de bouton et de tels scripts, ou à des objets de Droits de Propriété Intellectuelle qui y sont liés, n'est transféré ni conféré, que ce soit expressément ou implicitement, par l'effet d'une quelconque stipulation des présentes Conditions Générales, ni du fait de votre accès à la Plateforme ou de votre utilisation des Services correspondants ou de l'Application.

9. Garanties et Exclusions de garanties

9.1 SCHNEIDER ELECTRIC S'ENGAGE À FOURNIR LES SERVICES À L'UTILISATEUR EN Y CONSACRANT DES COMPÉTENCES ET DES SOINS RAISONNABLES D'UN POINT DE VUE COMMERCIAL, AINSI QUE CONFORMÉMENT AU DESCRIPTIF DES SERVICES VALABLE AU MOMENT CONSIDÉRÉ ET AU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES SI LES SERVICES SONT FOURNIS DANS LE CADRE D'UN TEL CONTRAT.

9.2. LE SEUL RECOURS DONT BÉNÉFICIERA LE CLIENT FINAL ET LA SEULE RESPONSABILITÉ QUI INCOMBERA À SCHNEIDER ELECTRIC EN CAS DE MANQUEMENT COMMIS AU REGARD DE LA PRÉSENTE GARANTIE CONSISTERA DE LA PART DE SCHNEIDER ELECTRIC À DÉPLOYER DES EFFORTS RAISONNABLES D'UN POINT DE VUE COMMERCIAL AFIN DE MODIFIER LES SERVICES DE FAÇON À CE QU'ILS OFFRENT, POUR L'ESSENTIEL, LES FONCTIONS INDIQUÉES DANS LE DESCRIPTIF DES SERVICES VALABLE AU MOMENT CONSIDÉRÉ, Y COMPRIS, LE CAS ÉCHÉANT, EN FOURNISSANT UN CORRECTIF OU UNE SOLUTION DE CONTOURNEMENT DES DÉFAUTS OU DE LA NON-CONFORMITÉ DE L'APPLICATION, ÉTANT STIPULÉ QUE SI SCHNEIDER ELECTRIC N'EST PAS EN MESURE DE RESTAURER LES FONCTIONS CONSIDÉRÉES, LE CLIENT FINAL SERA EN DROIT D'ANNULER SA OU SES COMMANDES DE SERVICE ET D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT PROPORTIONNEL DES SOMMES QU'IL AURA VERSÉES D'AVANCE, LE CAS ÉCHÉANT, À SCHNEIDER ELECTRIC AU TITRE DE LA OU DES COMMANDES EN QUESTION, VERSEMENT DONT LE MONTANT CORRESPONDRA À LA PARTIE DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DE FOURNITURE DES SERVICES DONT IL NE BÉNÉFICIERA PAS.

NONOBTANT LES STIPULATIONS QUI PRÉCÈDENT, SCHNEIDER ELECTRIC NE GARANTIT PAS NI NE PROMET QUE LES SERVICES SERONT ININTERROMPUS OU EXEMPTS D'ERREUR, QU'ILS SERONT CONFORMES AUX EXIGENCES DE L'UTILISATEUR, À SES SPÉCIFICATIONS OU À SES ATTENTES, NI QUE TOUS LES DÉFAUTS OU DÉFAILLANCES QUI POURRAIENT LES AFFECTER SERONT CORRIGÉS.

L'UTILISATEUR COMPREND QUE LES SERVICES POURRAIENT CONNAÎTRE DES INTERRUPTIONS OU ÊTRE COMPLÈTEMENT INDISPONIBLES DURANT CERTAINES PÉRIODES EN RAISON NOTAMMENT D'OPÉRATIONS DE MAINTENANCE PROGRAMMÉES OU NON. SEULES LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE PROGRAMMÉES FERONT L'OBJET D'UNE NOTIFICATION PRÉALABLE DE LA PART DE SCHNEIDER ELECTRIC.

ÉTANT PRÉCISÉ QUE SCHNEIDER ELECTRIC DÉPLOIERA TOUS EFFORTS RAISONNABLES AFIN DE CONSERVER LA PLATEFORME ET LES SERVICES EXEMPTS DE VIRUS OU D'AUTRES ÉLÉMENTS CONTAMINANTS, SCHNEIDER ELECTRIC NE PEUT GARANTIR, EN RAISON DES

RISQUES INHÉRENTS AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET À INTERNET, QUE LA PLATEFORME ET LES SERVICES SERONT EXEMPTS DE VIRUS OU D'AUTRES ÉLÉMENTS CONTAMINANTS NI QU'ILS SERONT PROTÉGÉS DE TOUTES MENACES POTENTIELLES. SCHNEIDER ELECTRIC N'ENCOURT AUCUNE RESPONSABILITÉ DU FAIT DE DOMMAGES OU DE PERTES QUI RÉSULTERAIENT DE VIRUS, DE CODES NUISIBLES OU D'UNE CORRUPTION DE DONNÉES QUI SERAIT CAUSÉE PAR LE BIAIS D'UN ACCÈS À LA PLATEFORME ET/OU DE L'UTILISATION DES SERVICES.

L'UTILISATEUR RECONNAÎT QUE L'ACCÈS À LA PLATEFORME ET/OU L'UTILISATION DES SERVICES PEUVENT ÊTRE SOUMIS À CERTAINES LIMITES ET ÊTRE AFFECTÉS PAR DES RETARDS ET DES DÉFAILLANCES POTENTIELLES DUES AUX RISQUES INHÉRENTS AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET À INTERNET. SCHNEIDER ELECTRIC N'ENCOURT AUCUNE RESPONSABILITÉ DU FAIT D'UN RETARD OU D'UNE DÉFAILLANCE AFFECTANT LES SERVICES NI DU FAIT D'UNE PERTE OU D'UN DOMMAGE QUI RÉSULTERAIENT DES LIMITES, RETARDS ET DÉFAILLANCES POTENTIELLES SUSVISÉS. 9.3 SANS PRÉJUDICE D'ÉVENTUELLES GARANTIES LÉGALES NE POUVANT FAIRE L'OBJET D'AUCUNE EXCLUSION, ET DANS TOUTE LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, TOUTES LES AUTRES GARANTIES, DÉCLARATIONS OU CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, QU'ELLES EXISTENT DE FAIT OU PAR L'EFFET DE LA LOI OU AUTREMENT, Y COMPRIS LES GARANTIES OU CONDITIONS QUI EXISTERAIENT EN MATIÈRE DE VALEUR MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ABSENCE D'ATTEINTE PORTÉE À DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS ET D'ADAPTATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE, SONT EXCLUES EN CE QUI CONCERNE LES SERVICES.

10.Limitations de responsabilité

10.1 EN AUCUN CAS SCHNEIDER ELECTRIC N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'UTILISATEUR NI D'UN TIERS DU FAIT DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, TELS QU'UNE PERTE DE REVENUS, UNE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, UNE PERTE DE BÉNÉFICES OU DE CONTRATS, UNE PERTE D'ÉCONOMIES ESCOMPTÉES, UNE INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, UNE PERTE DE DONNÉES, UN DOMMAGE SUBI EN TERMES DE RÉPUTATION OU UNE PERTE DE TEMPS AU REGARD D'EFFORTS CONSACRÉS PAR UN PERSONNEL D'ENCADREMENT OU PAR DES DIRIGEANTS OU AU REGARD DE TRAVAUX ADMINISTRATIFS EFFECTUÉS, QUI RÉSULTERAIENT DE L'ACCÈS DE L'UTILISATEUR À LA PLATEFORME OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR LUI D'Y ACCÉDER, OU DE L'UTILISATION PAR L'UTILISATEUR OU D'UNE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION PAR CELUI-CI DES SERVICES OU D'UN ÉLÉMENT, D'UN DOCUMENT OU D'INFORMATIONS QUI SONT MIS À SA DISPOSITION OU QUI LUI SONT FOURNIS DE QUELLE QU'AUTRE MANIÈRE QUE CE SOIT DANS LE CADRE DES SERVICES, ÉTANT EN OUTRE STIPULÉ QUE SCHNEIDER ELECTRIC NE SAURAIT DEVOIR VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS AYANT VALEUR DE SANCTION EN RAPPORT AVEC L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS PRÉCITÉS – QUE CE SOIT SUR UN FONDEMENT CONTRACTUEL, DÉLICTUEL OU QUASI-DÉLICTUEL, AU TITRE D'UNE GARANTIE OU SUR UN AUTRE FONDEMENT JURIDIQUE, ET QUAND BIEN MÊME SCHNEIDER ELECTRIC AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SOIENT SUBIS OU QUE DE TELS DOMMAGES-INTÉRÊTS DOIVENT ÊTRE VERSÉS.

10.2 SAUF EN CAS i) DE FRAUDE OU DE DÉCLARATION INEXACTE À CARACTÈRE FRAUDULEUX DE LA PART DE SCHNEIDER ELECTRIC ii) DE FAUTE GRAVE OU INTENTIONNELLE DE SCHNEIDER ELECTRIC, OU iii) DE DÉCÈS OU DE DOMMAGES CORPORELS, CAS DANS LESQUELS AUCUNE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE

S'APPLIQUERA, LA RESPONSABILITÉ ENCOURUE AU TOTAL PAR SCHNEIDER ELECTRIC EN RAISON DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, OU EN RELATION AVEC CELLES-CI OU AVEC LA PLATEFORME, LES SERVICES OU L'UNE QUELCONQUE DE LEURS COMPOSANTES, EST LIMITÉE ET PLAFONNÉE I) AU MONTANT HORS TAXE DU PRIX ANNUEL DES SERVICES DONT L'UTILISATEUR EST REDEVABLE EN VERTU DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES SI LES SERVICES SONT FOURNIS À L'UTILISATEUR DANS LE CADRE D'UN TEL CONTRAT, OU II) À VINGT-CINQ (25) EUROS SI LES SERVICES SONT FOURNIS GRATUITEMENT À L'UTILISATEUR.

10.3 SCHNEIDER ELECTRIC N'ENCOURT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'UTILISATEUR DU FAIT DE DOMMAGES, DE PERTES, DE PÉNALITÉS, DE SUPPLÉMENTS DE FACTURATION, D'INTÉRÊTS OU D'OBLIGATIONS FINANCIÈRES RÉSULTANT DE OU AYANT UN LIEN AVEC L'ACCÈS DE L'UTILISATEUR À LA PLATEFORME OU L'IMPOSSIBILITÉ POUR LUI D'Y ACCÉDER, OU L'UTILISATION OU UNE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION PAR CELUI-CI DES SERVICES OU D'UN ÉLÉMENT, D'UN DOCUMENT OU D'INFORMATIONS QUI SONT MIS À SA DISPOSITION OU LUI SONT FOURNIS AUTREMENT DU FAIT DE L'UTILISATION DES SERVICES PAR L'UTILISATEUR, SI LES DOMMAGES, PERTES, PÉNALITÉS, SUPPLÉMENTS DE FACTURATION, INTÉRÊTS OU OBLIGATIONS FINANCIÈRES EN QUESTION SONT CAUSÉES PAR i) LA FOURNITURE PAR L'UTILISATEUR OU PAR UN TIERS QUE SCHNEIDER ELECTRIC NE CONTRÔLE EN AUCUNE FAÇON, D'INFORMATIONS INEXACTES OU INCOMPLÈTES, ii) UN MANQUEMENT DE LA PART DE L'UTILISATEUR OU D'UN TIERS QUE SCHNEIDER ELECTRIC NE CONTRÔLE EN AUCUNE FAÇON À FOURNIR DES INFORMATIONS NÉCESSAIRES DEMANDÉES PAR SCHNEIDER ELECTRIC, iii) UN ACTE, UNE OMISSION, UNE INEXÉCUTION OU UN RETARD IMPUTABLE À L'UTILISATEUR, À SES SOUS-TRAITANTS, À SES SALARIÉS OU À UN AUTRE TIERS QUE CONTRÔLE L'UTILISATEUR, OU CAUSÉ(E) PAR L'UTILISATEUR, SES SOUS-TRAITANTS, SES SALARIÉS OU UN TEL AUTRE TIERS, OU iv) UN QUELCONQUE ÉLÉMENT INDÉPENDANT DE LA VOLONTÉ DE SCHNEIDER ELECTRIC.

10.4 LA RESPONSABILITÉ ENCOURUE PAR SCHNEIDER ELECTRIC EN LIEN AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES EST REDUITE DE FAÇON PROPORTIONNELLE À LA MESURE DANS LAQUELLE UN ACTE OU UNE OMISSION DE VOTRE PART OU DE LA PART D'UN TIERS AURAIT CONTRIBUÉ À LA PERTE OU AU DOMMAGE SUBI(E).

10.5 SCHNEIDER ELECTRIC N'ENCOURT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'UTILISATEUR OU D'UN TIERS DU FAIT DE L'UTILISATION PAR LEDIT UTILISATEUR OU PAR LEDIT TIERS DES DONNÉES DE LA SOCIÉTÉ TÉLÉVERSÉ(ES) PAR L'UTILISATEUR SUR LA PLATEFORME OU DANS L'APPLICATION, OU TÉLÉCHARGÉ(ES) PAR CELUI-CI À PARTIR DE LA PLATEFORME OU DE L'APPLICATION, OU CRÉÉ(ES) OU MODIFIÉ(ES) EN RELATION AVEC L'UTILISATION DES SERVICES PAR L'UTILISATEUR ; NI NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE À L'ÉGARD DE L'UTILISATEUR OU D'UN TIERS DES CONSÉQUENCES D'UNE DÉCISION, D'UN ACTE OU D'UNE OMISSION DUDIT UTILISATEUR OU DUDIT TIERS QUI TROUVERAIT SON ORIGINE (I) DANS L'UTILISATION PAR L'UTILISATEUR OU PAR LE TIERS EN QUESTION DE DONNÉES DE LA SOCIÉTÉ (PAR EXEMPLE, À L'OCCASION D'UN ASSEMBLAGE, D'UNE INSTALLATION OU D'UNE OPÉRATION DE MAINTENANCE ÉLECTRIQUE DES APPAREILS CONNECTÉS), OU II) D'UN ACTE CONSISTANT À COMMANDER, À UTILISER, À CONFIGURER OU À PARAMÉTRER UN APPAREIL CONNECTÉ, ACTE QUE L'UTILISATEUR OU UN TIERS POURRAIT EFFECTUER À DISTANCE GRÂCE À L'UTILISATION DES SERVICES.

10.6 SI LE DROIT D'ACCÉDER AUX SERVICES ET DE LES UTILISER VOUS A ÉTÉ CONFÉRÉ PAR UN DISTRIBUTEUR OU UN REVENDEUR AGRÉÉ PAR SCHNEIDER ELECTRIC OU PAR UN PARTENAIRE CERTIFIÉ PAR SCHNEIDER ELECTRIC, QUE CE SOIT AVEC UN PRODUIT DE TIERS OU SANS UN TEL PRODUIT, SCHNEIDER ELECTRIC NE SERA LIÉE PAR AUCUN BON DE

COMMANDE NI NE SERA PARTIE À UN CONTRAT CONCLU ENTRE VOUS ET LE DISTRIBUTEUR, LE REVENDEUR OU LE PARTENAIRE EN QUESTION. ELLE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ, ET AUCUNE RESPONSABILITÉ NE SAURAIT LUI INCOMBER EN RAPPORT AVEC UN TEL BON DE COMMANDE OU UN TEL CONTRAT.

10.7 LES EXCLUSIONS ET LIMITES DE GARANTIE OU DE RESPONSABILITÉ DÉFINIES DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES NE S'APPLIQUERONT QUE DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE À CES DERNIÈRES ET NE SAURAIENT AFFECTER LES DROITS QUE POURRAIENT VOUS CONFÉRER LES LOIS OU RÈGLEMENTS D'ORDRE PUBLIC EN VIGUEUR DANS UN PAYS OÙ VOUS UTILISEREZ, TÉLÉCHARGEZ OU INSTALLEREZ L'APPLICATION MOBILE.

11. Indemnisation

11.1 Vous garanzissez Schneider Electric, ses Affiliées ainsi que chacun de leurs mandataires sociaux, administrateurs, salariés, concédants de licence, prestataires, ayants cause et cessionnaires respectifs, que Vous les défendrez et indemnisez en conséquence, contre toutes prétentions, toutes actions, poursuites, exigences, procédures, tous jugements, toutes obligations, toutes pertes, tous dommages, coûts et dépenses (y compris, notamment, les honoraires d'avocats à caractère raisonnable et les frais de justice) qui résulteraient des éléments suivants ou qui y seraient liés i) des Données de la Société ; ii) un manquement de Votre part à l'une quelconque des obligations Vous incombant aux termes des présentes Conditions Générales, tel qu'un accès non autorisé à la Plateforme et/ou une utilisation non autorisée des Services, ces exemples n'étant pas limitatifs ; iii) un usage abusif de Votre part de la Plateforme et/ou des Services telle, tel qu'une utilisation de la Plateforme et/ou des Services contraire au Descriptif des Services ou à toute autre instruction qui Vous serait donnée par Schneider Electric ; iv) le non-respect de Votre part d'une loi et/ou d'un règlement applicable, y compris, notamment, un défaut d'obtention de l'ensemble des consentements nécessaires selon la loi pour téléverser et/ou utiliser autrement les Données de la Société en relation avec Votre utilisation des Services ; v) une utilisation des Services en association avec un équipement, un logiciel ou une solution non fourni(e), non spécifié(e) ni autrement approuvé(e) par Schneider Electric ; vi) une modification ou une altération de la Plateforme et/ou des Services par toute personne autre que Schneider Electric, sans l'accord écrit de Schneider Electric ; et/ou vii) une prétention selon laquelle des informations (y compris, notamment, des Données de la Société), des fruits de travaux de conception, des spécifications, des instructions, des logiciels, un service, des données, des matériels ou d'autres éléments fournis par l'Utilisateur, ou utilisés autrement, ou téléversés par celui-ci, en relation avec les Services, portent atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle d'un tiers ou constituent ou manifestent une appropriation illégitime de tels droits.

11.2 Sous réserve des limites définies à la Section 10, Schneider Electric Vous garantit contre toute prétention de tiers selon laquelle la Plateforme et/ou les Services porteraient atteinte à un quelconque Droit de Propriété Intellectuelle opposable dans le pays ou sur le territoire où Schneider Electric possède son siège ou son principal établissement, ou constitue ou manifeste une appropriation illégitime d'un secret d'entreprise protégé par les lois en vigueur dans le pays ou sur le territoire en question (le « Pays Concerné »), une telle prétention étant ci-après dénommée une « Prétention formulée en matière de Propriété Intellectuelle », à condition que i) Vous informiez Schneider Electric de la Prétention formulée en matière de Propriété Intellectuelle, par écrit, dès que Vous en avez connaissance ; ii) Vous confériez à Schneider Electric, à titre exclusif, le pouvoir d'assurer la défense à opposer à la Prétention

formulée en matière de Propriété Intellectuelle en question et de mener toutes les négociations visant à parvenir, en ce qui la concerne, à un règlement amiable, et que Schneider Electric ait seule la maîtrise de cette défense et de ces négociations ; et que iii) Vous prêtiez à Schneider Electric l'assistance, lui communiquiez les informations et lui confériez le pouvoir nécessaires pour lui permettre d'assurer la défense à opposer à ladite Prétention et de parvenir à un règlement amiable la concernant, ainsi que d'exécuter les obligations lui incombant aux termes de la présente Section 11.2. Si Schneider Electric considère ou estime que la Plateforme et/ou les Services constituent une atteinte portée à des Droits de Propriété Intellectuelle ou manifestent une appropriation illégitime au sens de la présente Section 11.2, elle pourra, selon son choix et à ses frais : i) obtenir pour Vous le droit de continuer d'utiliser la Plateforme et/ou, le cas échéant, les Services ; ii) remplacer ou modifier la Plateforme et/ou, le cas échéant, les Services, afin qu'ils ne portent plus atteinte à des Droits de Propriété Intellectuelle ; ou iii) si, de l'avis discrétionnaire de Schneider Electric, il n'est pas raisonnable d'un point de vue économique ou commercial de mettre en œuvre la solution prévue au point i) ou au point ii) ci-dessus, elle pourra Vous retirer le droit d'accéder à la Plateforme et d'utiliser les Services et Vous rembourser toute somme que Vous lui auriez payée d'avance en contrepartie desdits Services, de façon proportionnelle, à concurrence de la partie de la Période de Fourniture des Services durant laquelle Vous n'auriez pu en bénéficier. La présente Section 11.2 définit le seul recours dont Vous bénéficierez et l'unique responsabilité qui incombera à Schneider Electric en rapport avec une Prétention formulée en matière de Propriété Intellectuelle, telle qu'envisagée à la présente Section 11.2. Dans la mesure où la loi le permet, aucune responsabilité n'incombera à Schneider Electric à l'égard de l'Utilisateur en vertu de la Section 11.2 des présentes Conditions Générales, en rapport avec une Prétention formulée en matière de Propriété Intellectuelle qui serait liée : i) à des Données de la Société ; ii) à un manquement de Votre part à l'une quelconque des obligations Vous incombant aux termes des présentes Conditions Générales, tel qu'un accès non autorisé à la Plateforme et/ou une utilisation non autorisée des Services, ces exemples n'étant pas limitatifs ; iii) à un usage abusif de Votre part de la Plateforme et/ou des Services, tel qu'une utilisation de la Plateforme et/ou des Services contraire au Descriptif des Services ou à une autre instruction que Schneider Electric Vous aurait donnée ; iv) au non-respect de Votre part d'une loi et/ou d'un règlement applicables, y compris un défaut d'obtention de l'ensemble des consentements nécessaires selon la loi pour téléverser et/ou utiliser autrement les Données de la Société en relation avec Votre utilisation des Services ; v) à une utilisation des Services en association avec un équipement, un logiciel ou une solution non fourni(e), non spécifié(e) ou autrement approuvé(e) par Schneider Electric ; vi) à une modification ou une altération de la Plateforme et/ou des Services par une autre personne que Schneider Electric, sans l'accord écrit préalable de Schneider Electric ; vii) à un accès à la Plateforme et/ou une utilisation des Services par l'Utilisateur, postérieurs à la délivrance à l'Utilisateur par Schneider Electric ou par une autorité compétente d'un avis l'informant d'une atteinte prétendument ou effectivement portée par la Plateforme et/ou par les Services à un Droit de Propriété Intellectuelle d'un tiers ou d'une appropriation illégitime, prétendue ou effective, d'un tel Droit, constituée ou manifestée par la Plateforme et/ou par les Services ; ou viii) à un défaut d'utilisation de correctifs ou d'améliorations mis à disposition par Schneider Electric.

12. Sites internet et contenus de tiers

Si les Services permettent à l'Utilisateur d'accéder par un ou plusieurs liens à des sites internet ou à des contenus, des produits, des services ou informations de tiers, de transmettre des Données de la Société à destination de sites internet de tiers, d'en indiquer l'adresse ou d'accéder autrement à de tels sites internet ou de tels contenus, produits, services ou

informations de tiers, l'Utilisateur supportera tous les risques liés à l'accès à de tels sites internet de tiers et à de tels contenus, produits, services et informations de tiers, et à leur utilisation. Schneider Electric n'a pas la maîtrise de tels sites internet de tiers ni de tels contenus, produits, services et informations de tiers accessibles à partir de tels sites ou fournis par le biais de ceux-ci, ni n'en est responsable. Tout accès à des sites internet de tiers et toute utilisation de contenus, de produits, de services ou d'informations de tiers par le biais de Votre accès à la Plateforme et/ou de Votre utilisation des Services est soumis aux propres Conditions Générales des tiers concernés ou à tout autre document juridique régissant la relation existant entre Vous et lesdits tiers, en ce qui concerne les sites, contenus, produits, services ou informations en question.

13. Durée, suspension et résiliation

13.1 Le contrat conclu avec Schneider Electric du fait de l'acceptation par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales continuera de s'appliquer tant que le compte d'utilisateur de l'Utilisateur demeurera actif ou pendant la Période de Fourniture des Services si ces derniers sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services conclu entre l'Utilisateur et Schneider Electric.

Sans préjudice des stipulations qui précèdent, l'Utilisateur pourra également, à tout moment, cesser d'utiliser les Services, pour tout motif, sans être tenu d'en aviser Schneider Electric au préalable.

L'Utilisateur pourra, à tout moment, au cours d'une Période de Fourniture des Services, désactiver ou effacer son compte d'utilisateur. Lorsque le compte lui permettant d'accéder à la Plateforme sera désactivé ou supprimé, l'Utilisateur sera automatiquement et immédiatement privé de la possibilité d'accéder aux Services et de les utiliser.

13.2 Sans préjudice des autres droits et recours dont elle pourrait bénéficier en vertu des présentes Conditions Générales, selon la loi ou sur un autre fondement, Schneider Electric se réserve le droit de suspendre les Services (en tout ou partie) à tout moment, avec effet immédiat, par un avis écrit adressé à l'Utilisateur si :

- i. de l'avis raisonnable de Schneider Electric, la Plateforme, les Services ou une composante de ceux-ci sont exposés à une menace imminente concernant leur sécurité ou leurs fonctions ; ou
- ii. Schneider Electric a demandé à l'Utilisateur mais n'a pas reçu de celui-ci des informations nécessaires pour être en mesure de fournir les Services ; ou
- iii. une somme devant être payée par l'Utilisateur à Schneider Electric en contrepartie de la fourniture des Services dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services demeure impayée durant plus de trente (30) jours calendaires après la date d'exigibilité ; ou
- iv. l'Utilisateur ne respecte pas les présentes Conditions Générales et/ou de quelconques documents qui y sont expressément intégrés ; ou
- v. l'Utilisateur a commis un autre manquement au regard des obligations lui incombant aux termes des présentes Conditions Générales et/ou du Contrat de Prestation de Services (s'il en existe un) et n'y a pas remédié dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception d'un avis écrit émanant de Schneider Electric, indiquant la nature du manquement en question et exigeant qu'il y soit remédié ; ou
- vi. l'Utilisateur viole une loi applicable ou porte atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle de Schneider Electric, de ses Affiliées ou d'un tiers en accédant aux Services ou à la Plateforme, ou en les utilisant ; ou

- vii. le Contrat de Prestation de Services n'est pas renouvelé en ce qui concerne l'accès aux Services et leur utilisation, dans le cas où ces derniers sont fournis dans le cadre d'un Contrat de Prestation de Services conclu entre le Client Final et Schneider Electric.

En cas de suspension des Services, l'Utilisateur demeurera tenu de payer les sommes exigibles en faveur de Schneider Electric au titre des Services suspendus et toute reprise de la fourniture de ces derniers sera soumise à la condition qu'il soit remédié à la cause ayant entraîné la suspension et que l'Utilisateur se conforme aux exigences que Schneider Electric pourra raisonnablement indiquer dans l'avis informant l'Utilisateur de la suspension considérée.

En outre, si l'Utilisateur manque de remédier à la cause ayant entraîné la suspension ou de prendre les mesures destinées à y remédier exigées par Schneider Electric, dans le délai que Schneider Electric aura indiqué dans son avis annonçant la suspension, Schneider Electric pourra, outre tous autres droits et recours dont elle pourrait bénéficier, mettre un terme définitif à la fourniture des Services sans encourir de responsabilité à l'égard de l'Utilisateur et sans devoir effectuer, en faveur de ce dernier, quelque remboursement que ce soit. Schneider Electric mettra un terme à la fourniture des Services en désactivant ou supprimant le compte d'utilisateur de l'Utilisateur ou par tous autres moyens techniques qu'elle déterminera raisonnablement afin de priver l'Utilisateur de la possibilité d'accéder à la Plateforme et aux Services, ou de les utiliser.

13.3 La fin à l'échéance prévue ou la fin anticipée, conforme aux présentes Conditions Générales, de l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme et aux Services et de leur utilisation par celui-ci entraînera automatiquement et immédiatement i) le retrait du droit pour l'Utilisateur d'accéder aux Services et de les utiliser, et ii) la résiliation du contrat conclu avec Schneider Electric du fait de l'acceptation par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales. Sans préjudice des stipulations qui précèdent, ni l'expiration ni la cessation n'affectera de quelconques droits ou recours dont l'Utilisateur ou Schneider Electric pourrait bénéficier en vertu des présentes Conditions Générales, selon la loi ou, le cas échéant, selon l'équité, en ce qui concerne les Services fournis avant l'expiration ou la cessation considérée.

14. Utilisation internationale des Services

14.1 Vous vous engagez à Vous conformer à l'ensemble des lois et règlements locaux (en vigueur à la fois au niveau fédéral et au niveau d'un État fédéré, le cas échéant) et internationaux applicables, y compris les lois et règlements relatifs au contrôle des exportations, des États-Unis d'Amérique ou d'autres pays ou territoires, qui concernent Votre accès à la Plateforme et Votre utilisation des Services et/ou de tout élément, de tout document ou de toutes informations qui sont mis à Votre disposition ou qui Vous sont fournis autrement du fait de Votre utilisation des Services.

L'exportation de produits, de logiciels, de technologies ou d'informations peut être soumise à des contrôles ou à des restrictions en vertu des lois ou règlements applicables en matière de contrôle des exportations, en particulier la loi des États-Unis intitulée Export Administration Act et les règlements liés à celles-ci, ainsi que le Règlement de l'Union européenne applicable aux produits et technologies à double usage. Il n'incombe qu'à Vous de déterminer si ce type de lois ou de règlements existe et s'applique à une exportation envisagée par Vous ou par Vos représentants des Services ou d'un quelconque service fourni grâce à Votre droit d'accéder aux Services et de les utiliser ou procédant autrement de ce droit d'accès et

d'utilisation ; de même qu'il n'incombe qu'à Vous d'effectuer toute déclaration ou d'obtenir toute autorisation nécessaire en la matière. Vous vous engagez à ne pas exporter les Services ni un quelconque service fourni grâce à Votre droit d'accéder aux Services et de les utiliser ou procédant autrement de l'exercice de ce droit, à partir d'un quelconque pays, en violation d'obligations ou de restrictions légales ou réglementaires applicables en rapport avec l'exportation en question. Si Vous-même ou l'un quelconque de Vos représentants commettez un manquement au regard des obligations ou des restrictions légales ou réglementaires susvisées, en rapport avec l'exportation des Services ou d'un quelconque service fourni grâce à Votre droit d'accéder aux Services et de les utiliser ou procédant autrement de l'exercice de ce droit, Vous devrez indemniser Schneider Electric, ses Affiliées ainsi que leurs mandataires sociaux, administrateurs, salariés, concédants de licence, prestataires, ayants cause et cessionnaires respectifs de toutes prétentions formulées et de tous dommages-intérêts demandés par un tiers (y compris, notamment, les autorités et/ou organisations publiques, gouvernementales et/ou internationales) à l'encontre et à la charge de Schneider Electric en conséquence d'un tel manquement de Votre part ou de la part de Votre ou Vos représentants.

14.2 Étant précisé que Schneider Electric déploie tous efforts raisonnables afin qu'il soit possible d'accéder à son ou ses sites internet ainsi qu'à la Plateforme et aux Services dans le monde entier, elle n'assume aucune responsabilité, ne formule aucune déclaration ni n'octroie aucune garantie selon laquelle toutes les fonctions de la Plateforme et des Services seront disponibles, accessibles ou conviendront à l'ensemble des clients actuels ou potentiels (y compris Vous-même), dans le monde entier.

15. Stipulations diverses

15.1 Ni Vous-même ni Vos représentants ne sauriez céder vos droits ou obligations nés des présentes Conditions Générales, les attribuer dans le cadre d'une sous-licence ou d'un contrat de location, les déléguer ni les transférer d'une quelconque façon sans l'accord écrit exprès et préalable de Schneider Electric. Les droits qui Vous sont conférés aux termes des présentes Conditions Générales le sont « *intuitu personae* », c'est-à-dire en considération de Votre personne.

15.2 Schneider Electric est un prestataire indépendant. Vous convenez avec Schneider Electric qu'aucune association, aucune coentreprise ni aucune relation de mandant à mandataire n'existe ni n'est créée par les présentes Conditions Générales entre l'Utilisateur et Schneider Electric. Aucun droit ni pouvoir n'est conféré à l'Utilisateur ni n'est conféré à Schneider Electric d'assumer ou de faire naître une obligation ou une responsabilité, expresse ou implicite, pour le compte ou au nom de l'autre partie.

15.3 Aucun tiers ne saurait être considéré comme tiers bénéficiaire des présentes Conditions Générales. Ces dernières ne sauraient être interprétées comme conférant à un tiers de quelconques droits ou recours.

15.4 Les présentes Conditions Générales constituent l'intégralité de l'accord existant entre Schneider Electric et l'Utilisateur en ce qui concerne le droit pour ce dernier d'accéder aux Services et à l'Application mis à disposition dans le cadre de ceux-ci et de les utiliser. Elles annulent et remplacent tout accord antérieur, qu'il soit verbal ou écrit ou qu'il ait été conclu par voie électronique, se rapportant à l'objet desdites Conditions Générales. L'Utilisateur renonce à l'application de ses propres conditions d'achat de prestation de services ou de ses propres documents équivalents, en rapport avec l'objet desdites Conditions Générales.

15.5 Si une stipulation des présentes Conditions Générales est déclarée non valable ou inopposable par une juridiction compétente, la stipulation considérée sera modifiée par Schneider Electric de façon à atteindre, dans toute la mesure du possible, son objectif intrinsèque, et l'ensemble des autres stipulations desdites Conditions Générales demeureront valables et continueront de produire tous leurs effets.

15.6 Tous les avis envoyés en application des présentes Conditions Générales devront prendre forme écrite. Les avis liés à la Plateforme et/ou aux Services, qui auront un objet général et seront destinés à tous les Utilisateurs seront délivrés par Schneider Electric sous la forme d'une information générale postée sur la Plateforme. Les avis qui vous seront spécifiquement adressés seront délivrés par Schneider Electric, à son choix, par courrier électronique envoyé à l'adresse électronique enregistrée dans le cadre des informations que vous aurez fournies afin de créer Votre Compte, ou par courrier de première catégorie ou préaffranchi envoyé à l'adresse de Votre siège social ou de Votre lieu principal d'activité. Tout avis adressé par l'Utilisateur à Schneider Electric devra être envoyé par courrier de première catégorie ou préaffranchi à l'adresse du siège social ou du principal établissement de Schneider Electric et devra intégrer la mention suivante : « À l'attention du Département juridique de Schneider Electric ».

15.7 Le fait pour Schneider Electric de ne pas exiger ou de ne pas imposer la stricte exécution des présentes Conditions Générales ne saurait être considéré comme valant renonciation de sa part à un quelconque droit d'imposer le respect desdites Conditions Générales, et aucun usage qui pourrait être observé entre Schneider Electric et l'Utilisateur ou un tiers ne saurait être réputé modifier une quelconque stipulation des présentes Conditions Générales.

15.8 Les titres figurant dans les présentes Conditions Générales y ont été intégrés pour des raisons pratiques et ne sauraient en affecter l'interprétation.

15.9 Dans le cadre des présentes Conditions Générales, le singulier sous-entend le pluriel et vice-versa.

15.10 La sous-section 6.7, la Section 8 « Droits ou objets de Droits de Propriété Intellectuelle », la Section 9 « Garanties et Exclusions de garanties », la Section 10 « Limitations de responsabilité », la Section 11 « Indemnisation », la Section 12 « Sites internet et contenus de tiers », la sous-section 13.3 « Durée, suspension et résiliation » la Section 14 « Utilisation internationale des Services » et la Section 16 « Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle » des présentes Conditions Générales continueront de s'appliquer postérieurement à l'extinction du contrat que celles-ci constituent ou à l'expiration du droit d'utiliser les Services qui Vous est conféré aux termes des présentes. En outre, les stipulations qui, par nature, sont destinées à continuer de produire leurs effets postérieurement à la résiliation ou l'expiration du contrat que constituent les présentes Conditions Générales continueront effectivement de les produire.

15.11 Schneider Electric se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier toutes stipulations des présentes Conditions Générales, d'en ajouter ou d'en supprimer, à tout moment. Toute modification, tout ajout ou suppression ainsi effectué(e) sera posté(e) par Schneider Electric sur la Plateforme. Il incombe à l'Utilisateur de consulter les présentes Conditions Générales avant chaque utilisation des Services. Le fait pour l'Utilisateur de continuer d'utiliser les Services après qu'une modification, un ajout ou une suppression concernant les présentes Conditions Générales aura été posté(e) par Schneider Electric sur la Plateforme vaudra acceptation par l'Utilisateur des Conditions Générales ainsi modifiées. Les changements apportés auxdites Conditions Générales ne s'appliqueront pas rétroactivement.

15.12 Vous vous engagez à mettre à la disposition de Schneider Electric, durant Vos heures normales d'activité, tous dossiers qui lui permettront (moyennant un préavis raisonnable qu'elle Vous adressera par écrit) de vérifier que Vous respectez les présentes Conditions Générales. En outre, Vous vous engagez, sur demande de Schneider Electric ou d'un représentant habilité par elle, à prouver par des documents et à certifier rapidement par écrit, à son intention, que Vous-même et Vos salariés utilisez l'Application, la Plateforme et les Services de façon conforme aux présentes Conditions Générales.

Schneider Electric pourra (moyennant un préavis raisonnable qu'elle Vous adressera par écrit) contrôler Votre utilisation de la Plateforme et des Services, durant Vos heures normales d'activité, afin de vérifier que Vous respectez les présentes Conditions Générales. Si les résultats de ce type d'examen ou de contrôle montrent que Vous utilisez l'Application, la Plateforme ou les Services d'une manière non autorisée ou non conforme, ou que Vous n'avez pas payé l'intégralité des redevances de licence ou des autres frais qui seraient contractuellement exigibles en faveur de Schneider Electric, Vous devrez : i) payer immédiatement une somme suffisante pour couvrir Votre utilisation de l'Application, de la Plateforme et/ou, le cas échéant, des Services, ou le montant des frais demeurant exigibles en faveur de Schneider Electric ; et ii) rembourser à Schneider Electric le coût de l'examen ou du contrôle en question.

15.13 Vous consentez à ce qu'en cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et un quelconque Cahier des Charges ou les stipulations d'un Contrat de Prestation de Services, lesdites Conditions Générales prévaudront, uniquement en ce qui concerne l'objet de cette contradiction.

16. Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle

16.1 Les présentes Conditions Générales sont exclusivement soumises à la loi de l'État de l'Illinois, États-Unis d'Amérique, à l'exception de ses règles applicables en matière de conflits de lois. Dans la mesure du possible, Schneider Electric et Vous-même convenez que la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas aux présentes Conditions Générales.

16.2 Tout litige qui résulterait des présentes Conditions Générales ou s'y rapportant, sera dans tous les cas définitivement réglé, conformément à la loi susvisée à laquelle les présentes Conditions Générales sont soumises, par les juridictions du comté de Cook (Illinois) compétentes au niveau fédéral et au niveau de l'État fédéré. Par les présentes, les parties consentent irrévocablement à attribuer une compétence exclusive aux juridictions du comté de Cook (Illinois) compétentes au niveau fédéral et au niveau de l'État fédéré pour connaître de toutes poursuites, actions ou procédures ayant trait à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales. Chacune des parties renonce définitivement à faire valoir toute mesure de défense sur le fondement i) d'un défaut de compétence personnelle (« personal jurisdiction ») des juridictions visées dans le présent paragraphe, ii) du caractère inapproprié du lieu de déroulement de la procédure judiciaire, ou iii) de la règle du forum non conveniens. PAR LES PRÉSENTES, CHACUNE DES PARTIES RENONCE IRRÉVOCABLEMENT À TOUT DROIT DONT ELLE POURRAIT DISPOSER DE DEMANDER LA TENUE D'UN PROCÈS DEVANT JURY AUX FINS DU RÈGLEMENT DE TOUT LITIGE DÉCOULANT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES OU S'Y RAPPORANT.

16.3 Vous reconnaissez que Schneider Electric subira un dommage irréparable (au regard duquel l'octroi de dommages-intérêts selon la loi pourrait ne pas constituer une solution adéquate) si Vous violez une quelconque stipulation des présentes Conditions Générales et si cette stipulation ne fait pas l'objet d'une exécution forcée. Par conséquent, en cas de violation ou de menace de violation de Votre part des présentes Conditions Générales, Schneider Electric aura droit, outre tous autres droits ou recours, i) au prononcé d'une injonction destinée à faire cesser la violation considérée, sans être tenue de prouver un dommage effectif ni de constituer une garantie, quelle qu'elle soit, et/ou ii) au prononcé d'une décision de justice imposant l'exécution effective de la stipulation des présentes Conditions Générales concernée, dans la mesure où le permettra la loi applicable dans le pays dans lequel Schneider Electric possède son siège social ou son principal établissement, et/ou s'il convient que tel soit le cas au regard du contexte, dans le pays où Vous téléchargerez, installerez et utiliserez les Services, à la fois au niveau fédéral et au niveau d'un État fédéré, le cas échéant.

© 2019 - Schneider Electric. Tous droits réservés.